

## **LA TERRITORIALISATION DE L'ESPACE DE VIE DES MIGRANTS PAR LA MOBILISATION TRANSNATIONALE**

Antoine Dumont  
Migrinter (UMR 6588), Université de Poitiers

### *Résumé*

Lorsque les migrants se mobilisent dans l'espace d'installation en direction de leur espace d'origine, ils s'appuient sur leur propre expérience de l'espace transnational. Mais comment s'effectue le passage de l'espace de vie transnational à l'espace de la mobilisation politique ? Se mobiliser « *ici* » pour agir « *là-bas* » contribue-t-il à territorialiser l'espace du quotidien ? Y répondre nécessite d'explorer les modalités selon lesquelles ces migrants mobilisés vivent cette distinction ici / là-bas, en partie imposée d'« *en haut* » par les Etats et déclinée, à l'échelle locale, en territoires de l'action publique. L'objectif est donc d'examiner les articulations entre l'espace de vie des acteurs mobilisés et l'espace de référence de leur mobilisation. Le résultat est la description d'une nouvelle forme de territorialité, constituée de multiples lieux d'action et d'identification implantés dans différents pays et à différentes échelles.

### *Abstract*

When the migrants mobilize in the space of installation in the direction of their space of origin, they lean on their own experience of the transnational space. But how is made the passage of the transnational space of life in the space of the political mobilization ? Does this mobilization "here" to act "over there" contribute to territorialize the space of the everyday life ? To answer it requires to investigate the modalities according to which these mobilized migrants live this distinction here / over there, partially imposed of "at the top" by States and declined, in the local scale, on territories of the public action. The objective thus is to examine the joints between the space of life of the mobilized actors and the reference space of their mobilization. The result is the description of a new shape of territoriality, established by multiple places of action and of identification implanted in various countries and in various scales.

Ce papier, basé sur mon travail de thèse en géographie (Dumont 2007), traite des dynamiques de territorialisation liées aux mobilisations transnationales de migrants, à partir de l'exemple des Marocains en France<sup>1</sup> mais avec pour objectif d'élargir le propos à d'autres groupes. La mobilisation transnationale, définie comme action collective orientée directement ou non vers l'espace d'origine, est d'ailleurs consubstantielle à la plupart des migrations internationales. Quant à la territorialisation de l'espace, qui « *consiste, pour une société, à y multiplier les lieux, à les installer en réseaux à la fois concrets et symboliques* » (Di Méo 1998 : 41), son étude nécessite d'observer les lieux d'action des associations, leur « *espace de vie* », soit l'aire délimitée par leurs pratiques spatiales, leur expérience concrète des lieux (Frémont 1984). C'est donc de la territorialisation de cet espace de vie associative qu'il s'agit ici, plutôt que des espaces de vie de chacun des migrants associés, même si des recoupements existent.

La première partie précise les contours de cet espace de vie associative, puis l'analyse s'oriente vers les manières dont les associations réduisent la distance avec l'espace d'origine, qui reste une part essentielle de leur espace de référence. Ces développements permettent d'affirmer le caractère inachevé de la territorialisation de l'espace de vie des migrants par la mobilisation transnationale. Ainsi, plutôt qu'un territoire associatif, c'est une nouvelle forme de territorialité, associative et transnationale, qui émerge : une territorialité exprimant la « *multidimensionnalité du vécu territorial* » des migrants associés, mais aussi « *pièce d'achoppement des découpages* » de l'espace (Raffestin 1980 : 143, 153) auxquels leurs actions sont confrontées.

## **1. L'ESPACE DE VIE DES MOBILISATIONS DE MIGRANTS**

### **1.1. Les lieux investis et leur mise en réseau par la circulation**

Qu'il s'agisse de locaux associatifs, de commerces ethniques, de domiciles privés ou de bâtiments publics, les lieux investis par les mobilisations de migrants internationaux sont multiples. Un inventaire en est donc ici impossible. Quelques-unes de leurs caractéristiques méritent toutefois d'être soulignées : ces lieux d'action sont davantage choisis pour leur fonctionnalité que pour leur dimension symbolique ; ils sont davantage situés en France qu'au Maroc et ils sont plus divers que par le passé. Enfin, il faut noter que les usines, très investies dans les années 1970 par les groupes d'inspiration marxiste<sup>2</sup>, sont désertés par les associations d'aujourd'hui. Un membre de l'ATMF m'explique ainsi comment il sépare espace professionnel et espace militant, en usant d'ailleurs de termes ayant trait à l'espace :

*« Je ne mélange jamais le monde associatif et le monde du travail. Pour moi, c'est très différent. Ils savent dans la société, ceux avec qui je travaille, ils savent que je suis associatif, que je milite dans telle chose, parce que des fois ils me voient avec des documents, des fois je colle des trucs pour que les salariés les voient. Les salariés eux-mêmes, ça ne les intéressent pas, parce qu'ils pensent qu'ils ont leurs propres problèmes, ils pensent qu'il y a plein de problèmes dans le monde et qu'on peut pas être partout. [...] Je ne rentre pas en leur disant : tiens, on a fait telle chose, est-ce que ça vous intéresserait de venir ? Ça les intéresse pas. »*

Multiplés, ces lieux d'action ne sont pas isolés et participent de réseaux et de configurations plus vastes, qui permettent aux associations d'agir, d'exister à différentes échelles. Certains événements sont ainsi révélateurs de la capacité de ces associations à agir ensemble, malgré la distance qui les sépare les unes des autres et d'avec l'espace d'origine. La mobilisation en faveur des victimes du séisme du 24 février 2004 dans la province d'Al Hoceima (Rif central) a ainsi regroupé des dizaines d'associations en région parisienne, au sein du collectif SOS Al Hoceima, et ailleurs en France,

<sup>1</sup> Le terrain d'enquête est constitué d'une trentaine d'associations orientées, directement ou non, vers le Maroc et localisées dans une douzaine de villes de l'Ouest et d'Ile-de-France. J'ai interviewé 35 militants, observé une trentaine d'actions, assisté à une vingtaine de réunions internes et consulté différentes archives privées.

<sup>2</sup> Il s'agit pour l'essentiel des sections de l'Association des Marocains en France (AMF) et de l'Association des travailleurs marocains en France (ATMF).

comme à Nantes ou à Rennes. L'échange d'informations sur les zones sinistrées, la collecte d'argent et de matériel, acheminé parfois par les militants eux-mêmes, toutes ces actions ont démontré que la dispersion spatiale pouvait être une ressource, lorsque la mobilité spatiale est possible. Motivée par leur attachement aux lieux d'origine, cette mobilisation a permis de relier des associations dont les pratiques isolées n'ont pris sens et gagné en efficacité que dans l'ensemble des pratiques semblables se déroulant dans d'autres lieux en France, voire en Europe. Les lieux sinistrés sont devenus les symboles, à l'échelle régionale du Rif, d'un enclavement au sein du territoire marocain, auxquels les associations de migrants ont tenté de répondre en recensant les besoins des populations et en tissant avec les associations locales des réseaux transnationaux plus ou moins durables. Enfin, cette mise en réseau par la circulation a élargi les espaces de vie associative en les articulant plus étroitement avec ceux des migrants non associés. A Gennevilliers par exemple, la mobilisation a démarré grâce aux informations reçues dans les foyers de travailleurs, à propos de l'inefficacité des secours sur place et de la localisation exacte des villages sinistrés.

Cependant, cette mise en réseau est contrebalancée par la nécessité pour les associations de s'inscrire dans des territoires, pour en tirer des ressources matérielles (locaux, subventions, etc.) et immatériels (reconnaissance, accessibilité, etc.).

## **1.2. La valorisation de la proximité spatiale**

Parmi les associations de migrants, une grande part agit presque exclusivement à l'échelle d'un quartier ou d'une ville française. Pour elles, il s'agit d'amortir les effets des changements induits par la migration et, en particulier, de restaurer des liens entre migrants d'une même origine. En effet, alors que « *dans le pays d'origine, la proximité spatiale induit la proximité sociale* » (Aggoun 2001 : 104), ce n'est plus le cas en France, notamment dans les grands ensembles, où la proximité spatiale n'efface pas la distance sociale (Chamboredon et Lemaire 1970). Il s'agit alors pour les associations de restaurer ces liens de proximité socio-spatiale. Mais c'est aussi le résultat d'un processus historique lié au regroupement familial. Dans les années 1980, les activités associatives s'orientent ainsi vers l'éducation, l'accompagnement social des familles et les activités de loisirs, au détriment des luttes politiques ou syndicales.

Cette évolution, parfois décrite en termes de repli sur l'espace local, s'inscrit surtout dans un processus de territorialisation de l'action publique, manifeste dans la politique de la ville, tant celle-ci « *se présente d'abord comme une activité permanente de fabrication de territoires* » (Estèbe 2004 : 35). Sa naissance de la politique de la ville est d'ailleurs contemporaine de l'ouverture aux étrangers du droit de s'associer : le fait que les Grésillons (Gennevilliers) furent l'un des premiers quartiers en France à bénéficier de cette politique a ainsi permis à l'ATMF d'y obtenir des subventions et des locaux<sup>3</sup>. Un militant l'explique :

*« Avec le temps et avec l'expérience, la mairie a compris que, pour passer... Tout ce qui est marocain, tout ça passe par l'ATMF. Et ils étaient obligés de nous reconnaître, de nous donner un local, une petite subvention. »*

Le maillage de l'espace français par la politique de la ville exerce des effets indéniables sur les associations de migrants. A Nantes par exemple, deux associations de migrants marocains doivent en partie leur développement à leur rôle dans la lutte contre la délinquance, dans le cadre du contrat local de sécurité. Pour accéder à certaines ressources, les associations sont donc incitées à agir sur un espace délimité, désigné comme « *prioritaire* », et à orienter leurs actions dans le sens d'une « *gestion sociale de proximité* ».

---

<sup>3</sup> La fonction de polarisation de cette ville dans le champ migratoire franco-marocain a aussi joué un rôle.

### **1.3. L'ancrage local, une ressource pour des mobilisations autonomes**

Comment cette inscription dans les territoires locaux de l'action publique en France peut-elle s'accompagner d'une certaine autonomie des mobilisations de migrants ? Il ne s'agit pas ici d'un problème d'échelle : l'autonomie n'est pas réservée aux mobilisations à l'échelle internationale, au sein de réseaux transnationaux, elle se rapporte aux collectifs des migrants et, plus précisément, à leur identification à un espace et à l'efficacité qu'y ont leurs actions. La première relève du « *savoir-faire* » du collectif, de sa capacité à se constituer un monde, tandis que l'efficacité relève du « *pouvoir-faire* », de sa capacité à transformer ce monde. Savoir-faire et pouvoir-faire sont les deux faces de l'autonomie (Ma Mung 1999).

En s'identifiant à l'espace où est situé leur siège social, ces associations sont reconnues par les pouvoirs publics et obtiennent plus facilement subventions et locaux. Cela leur permet ensuite de développer des activités dans d'autres lieux, de s'autonomiser des Etats d'origine et d'installation et des fédérations nationales qui maintiennent « *leurs* » associations locales dans une dépendance plus ou moins forte à l'égard du centre (parisien le plus souvent). En ce sens, ce que les associations valorisent à l'échelle locale, c'est la proximité au sens spatial et social, une proximité socio-spatiale de personnes agissantes ou bénéficiaires. Ainsi, « *le local est sans vertu propre autre que celle de la proximité* » qui, à son tour, « *peut être une valeur égoïste et excluante* » (Vanier 2001 : 70). La proximité n'est donc pas non plus recherchée pour elle-même, mais pour ce qu'elle fournit comme ressources à la circulation associative, parce qu'elle permet aux associations d'articuler échelles locale, nationale et globale. La sociologie associative le confirme, qui pose que « *la valorisation de la proximité et du quartier est aussi valorisation d'une capacité d'action autonome de l'individu : elle est action directe, dont on décide soi-même des principes et des modalités* » (Vermeersch 2004 : 692).

L'espace de vie associative est donc à la fois un espace de sociabilités locales, de coprésence des militants, et un espace d'identification collective rassemblant des individus autour des mêmes pratiques, quoiqu'en différents lieux. Ces observations confirment que « *la pratique de proximité prend tout son sens quand elle est inscrite dans l'ensemble des pratiques équivalentes qui se produisent dans des lieux similaires et dans des lieux symboliques d'une territorialité d'échelle supérieure* » (Debarbieux 1996 : 34). Parmi ces derniers, ceux situés dans l'espace d'origine tiennent une place particulière.

## **2. LA TERRITORIALISATION INACHEVÉE DES ESPACES DE VIE**

La territorialité des associations de migrants ne se résume pas à l'espace français, car toutes se réfèrent, par définition, à l'espace d'origine en tant qu'Etat, territoire et collectivité nationale. Dans leurs pratiques spatiales, elles tentent de réduire la distance avec cet espace, de manière matérielle ou symbolique. La mobilité tient une grande part dans ces pratiques, mais celles-ci ne s'y résument pas. La distance peut aussi être réduite par une coprésence symbolique, via l'implantation de marqueurs territoriaux et de hauts lieux dans l'espace d'installation, et par l'usage des réseaux de télécommunications.

### **2.1. Les locaux associatifs, commutateurs plutôt que marqueurs territoriaux**

L'existence de marqueurs territoriaux, définis comme des lieux à forte densité identitaire implantés durablement dans l'espace, est attestée chez de nombreuses populations migrantes. Elle est même caractéristique des diasporas (Bruneau 2004). Dans le cas des Marocains de France, les marqueurs territoriaux sont rares : lorsqu'ils existent, ils sont soit commerciaux, soit religieux, mais presque jamais associatifs. Ainsi, aucun des locaux associatifs visités durant l'enquête ne comporte de signes extérieurs de « *marocanité* ». Tout au plus, la porte d'entrée du local (ou, à défaut, une boîte aux lettres) comporte-elle le nom et le sigle de l'association. Une association aussi

ancienne et active que l'ATMF de Gennevilliers<sup>4</sup> est un cas emblématique : rien n'annonce sa présence dans le bâtiment, sinon de vagues inscriptions et une affichette sur sa porte d'entrée (photo 1). Cela contraste fortement avec les commerces ethniques du quartier (photo 2). De fait, dans la plupart des cas, le rôle du local associatif n'est pas tant celui d'un marqueur territorial que celui d'un commutateur, d'un « *sas de transfert entre des couches spatiales superposées, c'est-à-dire fonctionnant sur la même étendue, mais non nécessairement interactives* » (Levy et Lussault 2003 : 186). Le local devient un lieu où les migrants associés qui l'occupent participent à la fois de réseaux associatifs et de territoires de l'ation publique. Le local devient un des lieux de l'espace social transnational des migrants : ils y reçoivent et émettent des appels téléphoniques vers le Maroc ; ils y accueillent de nouveaux arrivants sur le territoire français ; ils y discutent du « *bled* » et récoltent de l'argent pour y mener des actions. Cette double fonction du local associatif peut devenir conflictuelle, quand les autorités considèrent qu'il devient un foyer d'agitation politique et retirent leurs subventions ou procèdent à l'expulsion des locataires. Cette fonction de commutateur du local contribue à la territorialisation de l'espace associatif.

## **2.2. La construction de hauts lieux dans l'espace d'installation**

Certains marqueurs territoriaux portent la condensation identitaire à son plus haut point : ce sont les hauts lieux. Dans le cas marocain, quelques-uns ont été relevés, tels que le lieu de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, opposant marocain historique, ou celui de l'assassinat de Brahim Bouarram, victime de la haine raciste (Dumont 2005). Les commémorations militantes qui y prennent place annuellement revêtent une dimension transnationale, car elles investissent l'espace d'origine, sur le lieu de sépulture de Brahim Bouarram et devant les prisons où ont été enfermés et torturés des opposants moins célèbres que Ben Barka. Les hauts lieux peuvent aussi être ceux où des luttes ont été menées (usines, foyers, quartiers), lorsqu'ils n'ont pas été détruits.

Enfin, les archives consultées montrent que la ville de Gennevilliers constitue un haut lieu du militantisme marocain en France. Les conflits entre amicales et associations de gauche y ont renforcé le sentiment d'appropriation de l'espace local chez les militants, de sorte qu'au début des années 1980, Gennevilliers est pour eux un « *territoire libéré* ». Un militant se souvient :

*« Il faut dire que, sur la ville de Gennevilliers, qui c'est qui commandait avant l'arrivée de l'AMF ou de l'ATMF ? C'est le consulat. C'est, comment dire, les mouchards des usines Citroën, Chausson. Ce sont ces gars-là et aussi les vigiles du consulat de Nanterre qui dirigeaient un peu la ville. Dès qu'il y a un événement, on monte à Nanterre, on célèbre la fête du Trône mais tout ce qui est politique, revendicatif, on n'a pas droit. Donc les gars ils restent dans des petites chambres, dans des taudis. »*

## **2.3. Les réseaux transnationaux de télécommunication**

L'usage des réseaux de télécommunication est très répandu parmi les associations de migrants. Les adhérents sont parfois dispersés dans différentes villes en France ; surtout, ces associations mènent des actions au Maroc ou se tiennent au courant des événements qui y surviennent. Internet est vecteur puissant des revendications envers l'Etat marocain, comme lors de la mobilisation sur les droits civiques au début des années 2000. Lors d'actions sur le territoire marocain, les téléphones portables sont un atout précieux. L'exemple de la mobilisation en faveur des sinistrés d'Al Hoceima l'a montré, puisque le réseau migratoire rifain s'est substitué aux réseaux audiovisuels (la télévision par satellite) dans sa fonction informative. Les membres restés en France des associations du collectif SOS Al Hoceima pouvaient même contacter les représentants des villages sinistrés ayant bénéficié de dons.

C'est donc la recherche d'efficacité qui incite les associations à utiliser ces réseaux. Mais ceux-ci ont aussi des effets sur l'identification des militants à un espace de référence.

---

<sup>4</sup> Elle apparaît dès la fin des années 1960 (sous un autre nom) et a reçu, par exemple, plus de 3 200 personnes à sa permanence juridique et sociale durant l'année 2003.

### **3. DE NOUVELLES TERRITORIALITES DANS L'ESPACE TRANSNATIONAL**

Quelles sont les caractéristiques principales de la territorialité produite par les mobilisations transnationales de migrants ? Evacuons d'emblée les plus évidentes.

#### **3.1. Des territorialités restreintes, instables et déconnectées des champs migratoires**

Cette territorialité est celle d'un groupe restreint à quelques milliers d'individus. En cela déjà, elle se distingue des modèles de territorialité « *migrante* », « *diasporique* » ou « *circulatoire* » décrits précédemment par la recherche. Ensuite, elle est instable, car les associations étudiées entretiennent avec les autres acteurs spatiaux des relations, sinon asymétriques, du moins fluctuantes. Ainsi, à l'efficacité des grèves marocaines dans l'automobile (1981-1984) ou des actions de développement des villages d'origine aujourd'hui, s'oppose l'inefficacité des actions de lobbying à l'échelle européenne ou de sauvegarde des lieux de mémoire en France. De ces deux caractéristiques découle une troisième ; c'est la relative déconnection entre les configurations associatives sur lesquelles cette territorialité prend appui et la configuration spatiale du champ migratoire marocain.

Pour le dire simplement, et à l'exception de Gennevilliers, ce n'est pas dans les lieux où les migrants marocains sont les plus nombreux que les associations qu'ils créent sont les plus actives. Certes, des configurations migratoires locales jouent un rôle dans la naissance d'associations : par exemple, les sections de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) apparaissent dans les villes universitaires comptant de nombreux étudiants marocains et se multiplient à une période de forte croissance de leur effectif à l'échelle nationale. Mais, de manière générale, il est impossible d'établir une corrélation spatiale et statistique entre la population marocaine et les associations étudiées.

Deux faits sont significatifs de cette relative déconnection. Le premier est la rareté des associations dans les régions françaises ayant connu la plus forte croissance de leurs effectifs marocains de 1990 à 1999 (Corse, Languedoc-Roussillon et Provinces-Alpes-Côte-d'Azur). Le second, plus fondamental, est le décalage existant entre la multipolarisation du champ migratoire marocain, qui prend une tournure véritablement diasporique, et l'absence de prise de conscience de cette nouvelle configuration chez la plupart des militants. Pour cette raison, on ne peut parler de « *diaspora marocaine* », car « *il y a diaspora quand il y a conscience de la diaspora. Il n'y a donc pas de diaspora objectivement : au sens morphologique, ou du moins cette condition n'est pas suffisante. La diaspora serait donc un sentiment, un rêve et donc une utopie : un rêve de soi-même* » (Ma Mung 2000 : 147). De même, la territorialité dont il est question ici s'éloigne du modèle diasporique.

#### **3.2. Des formes spatiales peu visibles**

Efficacité variable, territorialité instable, déconnectée de la configuration actuelle du champ migratoire. Tout cela explique l'opacité, voire l'invisibilité des formes spatiales produites par les associations, et qui constitue la quatrième caractéristique de cette territorialité. Là où les associations diasporiques installent des marqueurs territoriaux, celles des migrants marocains s'approprient plutôt des marqueurs préexistants, ceux de la lutte syndicale française par exemple. On peut comparer ces associations aux groupes religieux décrits par Maurice Halbwachs comme des « *associations [qui] établissent entre leurs membres des liens invisibles, et s'intéressent surtout à l'homme intérieur. Tous ces groupes se superposent aux sociétés locales. Loin de se confondre avec elles, elles les décomposent suivant des règles sans rapport avec la configuration de l'espace* » (Halbwachs, 1997 : 203-204).

Liens invisibles, mais qui se nouent en partie dans des lieux bien visibles : quartiers de transit migratoire (la Goutte d'Or), quartiers étudiants de centre-ville (Saint-Germain-des-Prés) ou quartiers populaires périphériques ; fêtes locales de plein-air, centres socio-culturels et locaux syndicaux ; cafés, commerces, universités ou forum d'entreprises. A tous ces lieux visibles s'ajoutent des lieux privés, où

se tiennent discussions et réunions, où se préparent les manifestations publiques et où l'on reste entre soi. Mais quelles sont « *ces règles sans rapport avec la configuration de l'espace* », selon lesquelles ces associations décomposeraient les « *sociétés locales* » ? Les seules règles qui semblent communes sont liées à la hiérarchie des lieux et des espaces selon les significations qui y sont attachées (cf. figure 1).

### **3.3. Des territorialités fortement hiérarchisées, vécues dans l'espace transnational**

Parmi ceux-ci, des centralités se distinguent, au dessus d'une multitude de formes socio-spatiales fugaces se répétant dans l'espace d'installation. Les plus nombreuses sont les stands associatifs, tenus dans des lieux publics et qui relèvent d'une territorialisation symbolique, de l'« *agrégation par la figure uniforme* » (Debarbieux 1996 : 26-27). Encore faut-il préciser que cette agrégation ne fait pas structure, car trop temporaire. Tous ces stands ne s'en ressemblent pas moins. On y propose thé, gâteaux et brochettes, autour de tables montées sur tréteaux ; On y expose les photographies des actions réalisées, tandis que résonne la musique *chaâbi*, la pop marocaine. Ces stands relèvent des mêmes convivialités associatives, reproduites d'une fête à l'autre, à différentes échelles. Selon Guy Di Méo, ce double caractère éphémère et reproductible de la fête ne l'empêche pas de jouer un rôle dans la territorialisation de l'espace, notamment dans le cas d'une « *formation socio-spatiale fragile, constamment remis en cause dans sa consistance, dans son existence même* » (Di Méo 2001 : 11, 113).

Au-dessus de cette multitude de lieux festifs ou non, il y a les centralités vers lesquelles convergent les circulations associatives. Il s'agit d'abord de la ville de Paris : toute l'histoire de ces associations et leur actualité la plus récente démontre la prégnance de la capitale sur leurs actions et leurs mobilisations. Les villes de Rabat et Casablanca sont des centres secondaires pour les associations de militants politiques, qui s'y rendent pour manifester ou dialoguer avec les autorités. D'autres lieux au Maroc sont plus centraux : ce sont les villages et régions d'origine, espaces de référence pour les associations de développement.

Au-dessus encore, c'est Gennevilliers. Centralité plus spécifique aux migrants marocains, car constituant leur plus ancien pôle d'attraction en France, Gennevilliers est également devenu, nous l'avons vu, un haut lieu de leur militantisme en France. Le sommet de cette hiérarchie symbolique est occupé par le territoire marocain. Les Marocains de l'étranger et, avec eux, les militants associatifs, se signalent par un taux de retour temporaire sans égal dans le Monde. La proximité géographique entre la France et le Maroc joue à plein dans cette intensification de la circulation migratoire, qui peut être, parfois, également militante.

## **Conclusion**

Au terme de cette étude, la territorialité des migrants marocains mobilisés à partir de l'espace d'installation apparaît comme essentiellement vécue dans un espace transnational, composé d'une multitude de lieux situés dans au moins deux espaces nationaux, qui permet aux associations d'accéder à des ressources inaccessibles en situation sédentaire. La texture transnationale de cet espace de vie associative est observable dans la circulation et les nombreux franchissements, par les militants, des limites administratives et politiques. Parmi celles-ci, la frontière franco-marocaine est la plus chargée de significations. Malgré les difficultés à la franchir, il n'y a pourtant pas chez elles de volonté de l'abolir, mais plutôt « *de l'exalter comme révélatrice de la tension créatrice entre deux mondes* » (Poche, 1996 : 216). Franchir cette frontière, ainsi que toutes celles internes à la société française (entre « *Français de souche* » et migrants marocains, par exemple), c'est enfin l'acte par lequel ces associations expérimentent et redéfinissent les frontières du champ politique lui-même.

- **BIBLIOGRAPHIE** -

- Aggoun A.** (2001), *Voisins en France et au Maghreb. Bruit des retrouvailles et silence domestique*, *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 90, pp. 103-108.
- Chamboredon J.-C. et Lemaire M.** (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, Vol. 11, n° 1, pp. 3-33.
- Debarbieux B.** (1996), « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *Espaces et sociétés*, n° 82-83, pp. 13-35.
- Di Méo G.** (1998), *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, Paris.
- Di Méo G.** (éd. 2001), *La géographie en fêtes*, Ophrys, Paris.
- Dumont A.** (2005), « S'associer pour se souvenir. Le travail de mémoire des associations de migrants marocains en France », *Diasporas. Histoires et sociétés*, n°6, pp.96-108.
- Dumont A.** (2007), *La marocanité associative en France. Militantisme et territorialité d'une appartenance exprimée à distance*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Poitiers, novembre.
- Estèbe P.** (2004), *L'usage des quartiers. Action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999)*, L'Harmattan, Paris.
- Frémont A.** (1984), *Géographie sociale*, Masson, Paris.
- Halbwachs M.** (1997), *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris.
- Ma Mung E.** (1999), *Autonomie, migrations et altérité*, Habilitation à diriger les recherches en Géographie, Universités de Poitiers et de Bordeaux 3.
- Ma Mung E.** (2000), *La diaspora chinoise. Géographie d'une migration*, Ophrys, Paris.
- Poche B.** (1996), *L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris.
- Raffestin C.** (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Librairies techniques, Paris.
- Vanier M.** (éd. 2001), *Agir local, penser global*, Mille et une nuits, Paris.
- Vermeersch S.** (2004), « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, Vol. 45, n° 4, pp.681-710.



- ANNEXES -

**PHOTO 1 : UNE PORTE D'ENTRÉE ANONYME, CELLE DE L'ATMF DE GENNEVILLIERS**



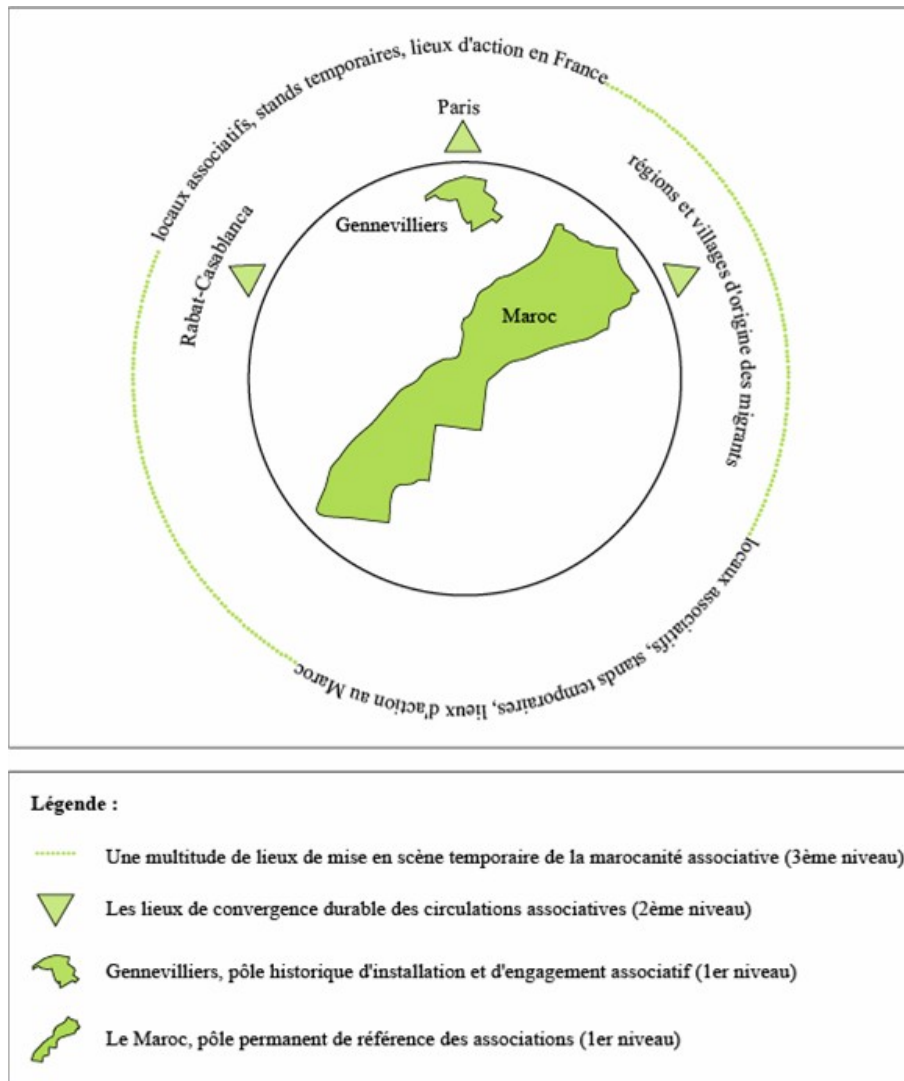
Réalisation : A. Dumont, 2007.

**PHOTO 2 : COMMERCES MAROCAINS AUX ALENTOURS DU LOCAL DE L'ATMF, PLACE VOLTAIRE (GENNEVILLIERS)**



Réalisation : A. Dumont, 2007.

**FIGURE 1 : LA HIÉRARCHIE DES LIEUX DE LA TERRITORIALITÉ ASSOCIATIVE DES MIGRANTS MAROCAINS EN FRANCE**



Réalisation : A. Dumont, 2007.